



République Tunisienne

Ministère
Du
Commerce

Ministère du Développement, de
l'Investissement et de la
Coopération Internationale



Avis de prolongation des délais de l'appel d'offre international n° 01/2018

Approfondissement de l'étude de faisabilité technique et financière relative à la création du marché de production du centre

Dans le cadre du projet de coopération Italo-Tunisienne « Fonds d'étude et d'expertise », la Société des Marchés de Production du Centre SOMAPROC, **annonce la prolongation des délais de l'appel d'offre International n° 01/2018 concernant l'approfondissement de l'étude de faisabilité technique et financière relative à la création du marché de production du centre, selon le cahier des charges en vigueur.**

Les Bureaux d'études ou groupements de bureaux d'étude Tunisiens ou Italiens seul ou associée, souhaitant participer à cet appel d'offre sont priés de retirer le DAO auprès de la direction générale de la société.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres par porteur, contre décharge, ou par voie postale, sous pli-fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste, au bureau d'ordre central de la SOMAPROC (*Avenue Habib Bourguiba – immeuble de l'entreprise - 3ème étage - Sidi Bouzid 9100*), **au plus tard le Lundi 23 Juillet 2018 à 10h**, (le cachet du bureau d'ordre fait foi).

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du PDG de la « SOMAPROC » portant la mention : « **A NE PAS OUVRIR – APPEL D'OFFRE International 01 / 2018 - APPROFONDISSEMENT DE L'ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET FINANCIERE RELATIVE A LA CREATION DU MARCHE DE PRODUCTION DU CENTRE** »

- cette enveloppe comprend les offres technique et financière avec les pièces suivantes :

- Cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité d'un bureau d'étude ;
- Cahier des charges relatif à l'appel d'offre ;
- Copie conforme du registre de commerce,
- Certificat d'affiliation à la CNSS ;
- Certificat d'attestation fiscale ;
- Certificat de non faillite avec pièce justifiant que le chiffre d'affaire du bureau ou du groupement au cours de la dernière année est 3 fois le budget de l'offre ;
- Déclaration sur l'honneur de non influence ;
- déclaration d'engagement d'assurance ;
- Fiche de renseignement sur le soumissionnaire ;
- Un acte de regroupement solidaire désignant le chef du projet en cas de groupement de bureaux d'études ;

NB : En cas d'association entre bureaux d'études Italiens et Tunisiens il faut présenter l'original de l'engagement solidaire de chacun des membres du groupement pour la totalité du marché et désignant l'un d'entre eux mandataire représentant le groupement jusqu'à la réception définitive.

Les frais d'achats du DAO sont fixés à **200 DT ou équivalent en Euro**, à verser dans le compte de la SOMAPROC :N° **03802043011500507212M BNA Sidi Bouzid**.

- Les plis seront ouverts **le 23 / 07 / 2018 à 11h** Au siège de la « SOMAPROC » en séance publique, les soumissionnaires peuvent y assister.
- Sera rejetée toute offre mentionnant sur l'enveloppe externe des indications sur les prix ou le nom du soumissionnaire ainsi que toute offre ne répondant pas aux conditions exigées ou arrivant après la date limite de réceptions des offres ou d'une manière générale non conformant aux les législations en vigueur.
- Les offres restent valables pendant un délai de 120 jours à partir de la date limite de réception des offres.